

reçu en mairie le :

**DEMANDE D'AUTORISATION
POUR OUVRIR UNE BUVETTE ASSOCIATIVE TEMPORAIRE**

pour le :

(date de la manifestation)

compte tenu des délais de transmission, la présente demande doit **IMPÉRATIVEMENT** être déposée en mairie
au plus tard 15 JOURS avant la date de la manifestation

NOM Prénom du signataire :

adresse :

n° de téléphone :

agissant en qualité de (président, secrétaire, trésorier...)

NOM de l'association organisatrice :

adresse :

sollicite

- l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire de **3ème catégorie**
- et rendre disponible à la vente des boissons appartenant au(x) groupe (s) : **1 et 3**
de la classification officielle des boissons

lieu

horaires d'ouverture et de fermeture de la buvette

de _____ h à _____ h

(au plus tard 2 heures du matin)

- si la buvette est située sur la voie publique : joindre l'autorisation d'occupation

Le Vanneau-Irleau, le

signature

attention : le signataire de la demande sera considéré, en toutes circonstances et vis-à-vis des administrations, organismes et services intéressés, comme responsable des infractions qui seraient commises à la législation et à la réglementation afférents à la manifestation envisagée.